



Présentation de l'outil OiRA

Marc Malenfer
Mission TPE/PME, INRS

Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

- Le projet OIRA
- L'outil
- Développement et implantation
- Le projet pilote TRM

- ▶ Contexte : Stratégie de la Communauté européenne pour la santé et la sécurité au travail 2007-2012 :
 - > Développer l'évaluation des risques (directive de 1989) dans les petites entreprises (< 50 salariés)
 - > Freins à l'EvRP et à la prévention dans les PE identifiés dans l'ensemble de l'UE :
 - Absence de préoccupation
 - Manque de compétence
 - Besoin d'accompagnement
- ▶ Le projet OiRA de l'Agence européenne de Bilbao (EU-OSHA) constitue la première et la principale initiative de l'UE pour répondre à cette problématique
- ▶ Projet inspiré d'une expérience réussie au Pays-Bas où 172 outils sectoriels ont été développés depuis 2004
- ▶ Lancement officiel : septembre 2011

- ▶ OiRA : *Online interactive Risk Assessment* / Evaluation des Risques interactive en ligne

- ▶ Principales caractéristiques :
 - > Gratuit
 - > Facilement accessible
 - > Sectoriel

- ▶ Outil développé sur un logiciel libre. Développements informatiques pris en charge par l'Agence Européenne de Bilbao (EU-OSHA), développements sectoriels prise en charge par les partenaires nationaux (organismes de prévention, partenaires sociaux, pouvoirs publics)

- ▶ Nécessite un ordinateur connecté au Web avec un navigateur récent :
 - > De préférence Mozilla Firefox, Chrome ou Safari
 - > Par défaut Internet Explorer dans une version récente : IE9, IE8

- ▶ L'Agence européenne met à disposition le logiciel, l'outil de gestion des contenus et une assistance technique aux développeurs des Etats membres
- ▶ En contre partie elle demande aux développeurs de respecter quelques règles essentielles :
 - > Démarche paritaire impliquant les partenaires sociaux du secteur
 - > Gratuité et liberté d'accès à l'outil
 - > Partage de l'outil au sein de la communauté des développeurs
 - > Organisation de l'assistance aux utilisateurs finaux
- ▶ Les développeurs nationaux définissent et intègrent les contenus sectoriels validés par les partenaires sociaux, assurent la promotion de l'outil au sein du secteur
- ▶ S'il permet d'accompagner les entreprises qui ont décidé de faire leur évaluation des risques, l'outil seul, ne permet pas de mobiliser. Son utilisation intervient une fois les entreprises sensibilisées et décidées à agir. Il doit donc être intégré à une démarche plus large.

- ▶ **Conjoncture favorable :**
 - > Agence européenne en recherche de partenaires pour expérimenter OiRA
 - > INRS / Mission TPE/PME : volonté de tester de nouveaux outils à destination des petites entreprises
 - > Groupe de travail OP/INRS/CNAMTS pour l'élaboration d'un guide d'aide à l'EvRP dans le transport routier de marchandises

- ▶ **Contenus élaborés avec les organisations professionnelles du secteur (FNTR, TLF), validés par le Comité Technique National C, guide papier (ED 6096) d'octobre 2011**
 - > Centré sur les conducteurs
 - > Centré sur TRM conditionnées hors animaux, vrac (citernes), voitures, déménagement

- ▶ **Implantation des contenus dans l'outil par l'INRS**

- ▶ **Phase de test avec des entreprises volontaires avant d'envisager un déploiement plus large ou d'éventuelles modifications**

■ Informations pratiques

- ▶ Pour en savoir plus sur OiRA :
 - > <http://www.oiraproject.eu>
 - > Chef de projet : Lorenzo Munar : munar@osha.europa.eu

- ▶ Pour tester l'outil :
 - > <http://client.oiraproject.eu>

- ▶ Entreprises recherchées pour tester l'outil :
 - > 30 à 50 entreprises volontaires de moins de 50 salariés si possible
 - > Besoin du nom d'un interlocuteur, n° de téléphone + email

- ▶ Contacts INRS :
Mission TPE/PME
 - > Marc Malenfer : 01 40 44 14 28, marc.malenfer@inrs.fr
Département expertise et conseil technique (experte transport)
 - > Anne-Sophie Valladeau, 01 40 44 31 65, anne-sophie.valladeau@inrs.fr

1 Prise de véhicule

2 Attelage

3 Mise à quai

4 Chargement /
déchargement

5 Arrimage

6 Départ du quai

7 Conduite - Circulation
routière

7.1 Conduire



7.2 Agir sur une panne du
matériel

8 Arrivée chez le client

9 Maintenance de 1er
niveau

10 Activités administratives

Conduire

Le véhicule est-il équipé de dispositifs de
sécurité et de confort ?

Oui

Non

[Précédent](#)

Enregistrer et continuer



Un véhicule adapté, correctement entretenu, équipé des dispositifs de sécurité, d'aide à la conduite (freins complémentaires, ABS, EBS, ESP, ...) et de confort (climatisation) réduit les risques d'accident.

Veuillez écrire tout commentaire relatif à la question ci-dessus dans ce champ. Ces commentaires seront utilisés dans le plan d'action.



1 Prise de véhicule

2 Attelage

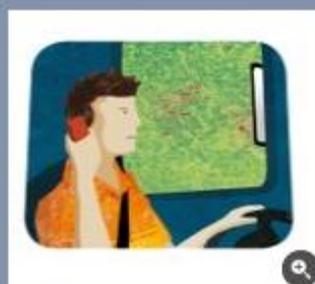
5 Arrimage

7 Conduite - Circulation
routière

7.1 Conduire



Conduire



L'utilisation de téléphone est possible pendant une phase de conduite

L'utilisation d'un téléphone dans une phase de conduite réduit l'attention du conducteur, donc augmente le risque d'accident.

Quelle est la gravité du dommage ?

- Faible
 Moyenne
 Grave
 Très grave



À quelle fréquence les gens sont-ils exposés à ce risque ?

- Faible
 Moyenne
 Fréquente
 Très fréquente

[Précédent](#)[Enregistrer et continuer](#)

Veuillez écrire tout commentaire relatif à la question ci-dessus dans ce champ. Ces